

REUNION DU 6 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le six avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BOISVILLE LA SAINT PÈRE, dûment convoqué le 1^{er} avril 2021, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Magalie Cathelineau, Maire.

Étaient présents : Magalie CATHELINEAU, Jean-Louis MÉJANE, Sandra PERCHERON, Romain PRYLOUTSKY, Julien DOUSSINEAU – Adjoint ; Hélène GUILLET-GUILLON, Bruno CHESNOY, Léon GOUHIER, Jérémy RODRIGUES, Philippe RAMOND, Gilles PERCHERON, Olivier BOURGINE, Barbara DRUENNE.

Étaient excusés : Philippe MAISONS (pouvoir à Magalie CATHELINEAU), Marc PLESSIS (pouvoir à Barbara DRUENNE).

Monsieur Jérémy RODRIGUES est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire propose au conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour : Incorporation de trois parcelles dans le domaine communal. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 FÉVRIER 2021

Monsieur Olivier Bourguine informe que les pistes cyclables ne sont pas dans les deux sens comme annoncé au dernier conseil. Il demande également pourquoi le nom des conseillers pour ou contre ce projet ne sont pas indiqués dans le procès-verbal. Madame le Maire répond que c'est à la volonté de l'élu de mettre ou non les noms et propose que le conseil municipal délibère sur ce sujet afin de connaître la volonté des membres du conseil. Après délibération le conseil municipal décide à la majorité que les noms n'apparaîtront pas dans les procès-verbaux.

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

VOTE DES TAXES

Madame le Maire rappelle les taux 2020 et explique les nouveaux taux 2021 : suppression de la taxe d'habitation et ajout du taux départemental (20.22) sur le foncier bâti, et propose de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité les taux pour l'année 2021, ci-dessous :

	Taux 2020	Taux 2021	Taux Moyen Départemental 2020	Taux Moyen National 2020
- TFPB	14.75 % + 20.22% département	34.97 %	46.06 %	41.84 %
- TFNB	23.93 %	23.93 %	32.27 %	49.79 %

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTIONS 2020

Commune :

Monsieur Léon Gouhier, doyen de l'assemblée présente le compte administratif 2020.

Le Compte Administratif est en totale concordance avec le Compte de Gestion établi par M. le Trésorier de Chartres Métropole.

Le Compte Administratif 2020 laisse apparaître les résultats suivants :

1°) Exercice 2020

	Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	40 728.14 €	322 008.43 €	- 281 280.29€
Fonctionnement	541 641.85 €	496 011.31 €	45 630.54 €
Total	582 369.99 €	818 019.74 €	235 649.75 €

2°) Résultat de clôture 2020

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	125 129.02 €		- 281 280.29 €	- 156 151.27 €
Fonctionnement	409 298.51 €	0.00 €	45 630.54 €	454 929.05 €
Total	534 427.53 €	0.00 €	- 235 649.75 €	298 777.78 €

3°) Restes à réaliser 2020 : état néant.

Madame le Maire n'a pas pris part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2020 et le Compte de Gestion 2020 de la Commune.

Écoles :

Monsieur Léon Gouhier, doyen de l'assemblée présente le compte administratif 2020.

Le Compte Administratif est en totale concordance avec le Compte de Gestion établi par M. le Trésorier de Chartres Métropole.

Le Compte Administratif 2020 laisse apparaître les résultats suivants :

1°) Exercice 2020

	Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	0.00 €	6 066.14 €	6 066.14 €
Fonctionnement	135 034.73 €	163 647.35 €	28 612.62 €
Total	135 034.73 €	169 713.49 €	34 678.76 €

2°) Résultat de clôture 2020

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	0.00 €		- 6 066.14 €	- 6 066.14 €
Fonctionnement	78 275.54 €	0.00 €	- 28 612.62 €	49 662.92 €
Total	78 275.54 €	0.00 €	- 34 678.76 €	43 596.78 €

3°) Restes à réaliser 2020 : état néant.

Madame le Maire n'a pas pris part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2020 et le Compte de Gestion 2020 de la Commune.

LASM :

Monsieur Léon Gouhier, doyen de l'assemblée présente le compte administratif 2020.

Le Compte Administratif est en totale concordance avec le Compte de Gestion établi par M. le Trésorier de Chartres Métropole.

Le Compte Administratif 2020 laisse apparaître les résultats suivants :

1°) Exercice 2020

	Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	17 179.03 €	17 919.70 €	- 740.67 €
Fonctionnement	31 739.26 €	10 878.80 €	20 860.46 €
Total	48 918.29 €	28 798.50 €	20 119.79 €

2°) Résultat de clôture 2020

	Résultat de clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	- 17 179.03 €		- 740.67 €	- 17 919.70 €
Fonctionnement	35 049.41 €	17 179.03 €	20 860.46 €	38 730.84 €
Total	17 870.38 €	17 179.03 €	20 119.79 €	20 811.14 €

3°) Restes à réaliser 2020 : état néant.

Madame le Maire n'a pas pris part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2020 et le Compte de Gestion 2020 de la Commune.

VOTE DES BUDGETS 2021

Commune :

Monsieur Julien Doussineau donne lecture de la proposition du BP 2021.

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractère général	334 288.00 €	002	Résultat reporté	298 777.78 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	162 900.00 €	013	Atténuations de charges	25 000.00 €
014	Atténuation de produits	58 303.00 €	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	43 168.00 €
023	Virement à la section d'investissement	273 945.45 €	73	Impôts et taxes	392 773.00 €
042	Opérations entre sections	15 943.00 €	74	Dotations, subventions et participations	215 286.00 €
65	Autres charges de gestion courante	127 705.00 €	75	Autres produits de gestion courante	2 802.00 €
66	Charges financières	6 024.33 €	76	Produits financiers	2.00 €
67	Charges exceptionnelles	500.00 €	77	Produits exceptionnels	1 800.00 €
TOTAL		979 608.78 €	TOTAL		9 79 608.78 €

Investissement					
Dépenses			Recettes		
001	Déficit d'investissement	156 151.27 €	021	Virement de fonctionnement	273 945.45 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	117 847.55 €	040	Opération entre sections	15 943.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	23 823.65 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	158 151.27 €
20	Immobilisations incorporelles	1 000.00 €	13	Subventions d'investissement	121 400.00 €
204	Subventions d'équipement	0.00 €	16	Emprunts et dettes assimilées	50 600.00 €
21	Immobilisations corporelles	321 217.25 €		TOTAL	620 039.72 €
	TOTAL	620 039.72 €			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2021 de la Commune.

Écoles :

Monsieur Julien Doussineau donne lecture de la proposition du BP 2021.

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractère général	65 300.00 €	002	Résultat reporté	43 596.78 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	117 309.48 €	013	Atténuation de charges	1 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	6 359.74 €	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	46 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	300.00 €	75	Autres produits de gestion courante	99 996.00 €
66	Charges financières	1 323.56 €		TOTAL	190 592.78 €
	TOTAL	190 592.78 €			

Investissement					
Dépenses			Recettes		
001	Déficit d'investissement	6 066.14 €			
16	Emprunts et dettes assimilées	6 359.74 €	021	Virement de fonctionnement	6 359.74 €
21	Immobilisations corporelles	0.00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	6 066.14 €
	TOTAL	12 425.88 €		TOTAL	12 425.88 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2021 de l'école.

LASM :

Monsieur Julien Doussineau donne lecture de la proposition du BP 2021.

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractère général	32 529.77 €	002	Excédent fonctionnement	20 811.14 €
023	Virement à la section d'investissement	16 859.15 €	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 700.00 €
66	Charges financières	5 722.22 €	75	Autres produits de gestion courante	31 600.00 €
	TOTAL	55 111.14 €		TOTAL	55 111.14 €

Investissement					
Dépenses			Recettes		
001	Déficit d'investissement reporté	17 919.70 €	021	Virement de fonctionnement	16 859.15 €
16	Emprunts et dettes assimilées	18 059.15 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	17 919.70 €
	TOTAL	35 978.85 €	16	Emprunts et dettes assimilées	1 200.00 €
				TOTAL	35 978.85 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le Budget Primitif 2021 des Logements Sociaux (lasm).

CHARTRES METROPOLE

Madame le Maire informe qu'il est nécessaire d'approuver la modification statutaire – transport et accueil des élèves des écoles maternelles et primaires pour l'enseignement de la natation, afin d'ajouter la piscine des Vauroux (Mainvillers). Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette modification.

Monsieur Olivier Bourguine informe que le conseil municipal est consulté pour ce sujet alors que pour la taxe additionnelle aucune consultation n'a été faite.

VALOCIME

Madame le Maire informe avoir rencontré la société Valocôme qui a fait une proposition pour la reprise des contrats des antennes. Le Conseil Municipal demande que la commission des finances rencontre une nouvelle fois cette société afin de connaître les possibilités de négociations. Cet objet sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS

- Suite à la demande de subvention reçue de l'association « Association des Parents d'Elèves », le Conseil Municipal décide d'allouer, à l'unanimité, une subvention de 700€, pour l'année 2021.
- Suite à la demande de subvention reçue de l'association « Gymnastique Volontaire de Boisville la Saint Père », le Conseil Municipal décide, à la majorité, d'allouer une subvention de 1 100€, pour l'année 2021.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe :

- Une rencontre avec les pompiers au CI d'Allonnes a eu lieu ce samedi avec Sandra PERCHERON. Les pompiers cherchent des volontaires afin de renflouer leur équipe. Des flyers seront distribués prochainement.
- L'école est fermée suite aux annonces gouvernementales, un service est assuré par les enseignantes, 4 enfants sont présents pour la semaine. Yvelines restauration ne livre aucun repas cette semaine, les parents doivent fournir un pique-nique à leur enfant.
- Des cambriolages ont été recensés sur la commune et de la circulation est constatée dans les rues toutes les nuits. La gendarmerie est prévenue.
- L'artificier a contacté la commune afin de savoir si le feu du 13 juillet aurait lieu cette année, aucune réponse n'est à donner pour le moment.
- Suite aux bureau et conseil communautaires du 15 mars, 17 candélabres vont être changés au lotissement la Garenne.

Monsieur Romain Pryloutsky informe :

- que le dossier de la boulangerie avance. Les personnes intéressées pour reprendre la boulangerie souhaiteraient que la mairie achète les murs. Le dossier a été remonté à Chartres Métropole afin de connaître les aides possibles,
- remercie les membres de la page Facebook pour leur implication à la faire vivre.

Monsieur Jean-Louis Méjane informe :

- La taille des arbres est terminée,
- Via Route doit intervenir demain, pour finaliser les travaux de modifications de circulations,
- La démolition du bâtiment en péril, impasse du Bon Œuf, va se faire par l'entreprise Poullard,
- Les bancs de la commune ont été remis en état,
- Des jardinières ont été mises dans la commune,
- L'abris de bus va être posé, rue de la Croix Verte
- Le rendez-vous d'expertise de la fosse septique de l'école aura lieu le 23 avril,
- Le puit rue du Stade, actuellement recouvert d'une plaque va être rebouché,
- La pose du nouveau portail du cimetière est en cours,
- La toiture du hangar communal a été réparée.

Monsieur Léon Gouhier informe que des trous sont en formation, sur le parking poids lourds ; les deux accès piétons sont à gravillonner ; le trottoir rue de l'abbé Chauveau n'est pas empruntable à cause des ronces ; des traçages de stop et céder le passage sont à refaire.

Monsieur Philippe Ramond souhaite savoir si les inscriptions à la vaccination fonctionnent bien ? la réponse est oui, des flyers vont être distribués en fin de semaine.

Madame Hélène Guillet-Guillon rapporte de plusieurs personnes que Monsieur Mazure stationne 3 véhicules dans la rue, dont un camion qui ne bouge jamais et qui condamne une place de parking dans cette rue. Un courrier lui sera transmis.

Madame Barbara Druenne informe qu'elle a des pinces, des sacs poubelles et des gants à disposition du conseil municipal, afin qu'une action soit faite sur la commune, pour ramasser les déchets. Madame le Maire propose de s'associer à la journée organisée par Chartres Métropole.

Monsieur Jérémy Rodrigues demande :

- si le conteneur à verres sera prochainement installé à Chevannes ? les services de Chartres Métropole s'en occupent.
- s'il est possible d'installer quelques jeux (trébucher rotatif, ...) sur l'aire de jeux de Chevannes ? des devis vont être établis.
- si la commune peut faire poser un panneau directionnel afin d'indiquer Chevannes Fleurs ? Nous allons contacter le département.

Monsieur Olivier Bourguine souhaite savoir si les changements de circulations seront prochainement opérationnels ? Madame le Maire répond qu'ils devraient l'être la semaine prochaine, une information sera distribuée aux habitants.

La séance est levée à 21h00.